



**CONVENTION SUR
LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE**

Distr. Général

UNEP/CBD/NBSAP/CBW-CAFR/1/1
7 juillet 2008

ORIGINAL : ANGLAIS

ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR
L'AFRIQUE CENTRALE SUR LES STRATEGIES ET PLANS
D'ACTION NATIONAUX POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
ET SUR L'INTÉGRATION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
DANS LES POLITIQUES TRANSVERSALES

Limbé, Cameroun

22 au 25 septembre 2008

Programme provisoire

1. Ouverture de l'atelier.
2. Vue d'ensemble des objectifs et du programme de l'atelier.
3. Situation du développement et de la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB) dans la sous-région.
4. Mise à jour et amélioration des SPANB.
5. Intégration de la biodiversité dans des plans, des programmes et des politiques sectoriels et intersectoriels y compris les stratégies pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et la planification nationale et locale.
6. Communication et établissement de rapports:
 - (a) Plans de communication des SPANB;
 - (b) Quatrièmes rapports nationaux
7. La voie à suivre: discussion sur les prochaines étapes dans la mise en œuvre et la mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité ainsi que sur l'intégration de la biodiversité.
8. Examen des conclusions de l'atelier.
9. Clôture de l'atelier.

Afin de réduire au minimum l'impact des processus du Secrétariat sur l'environnement et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général en faveur d'une ONU sans effet sur le climat, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires